

Publié le 24 avril 2019

Connaissez-vous vraiment les Sem immobilières ?

Afin de tenir compte des évolutions que la loi ELAN du 23 novembre 2018 a apportées dans le secteur de l'habitat social et de l'urbanisme, la Fédération des Entreprises publiques locales a mis à jour sa plaquette de présentation des Sem immobilières. Le dépliant, destiné au grand public, informe sur leurs missions non sans une pointe d'humour, celle du crayon du caricaturiste François Cointe.



Alors appelées en renfort en 1977, avec l'ouverture aux Sociétés d'économie mixte des financements du logement social, pour prendre part aux besoins de construction de nouveaux logements, les Epl immobilières n'ont cessé, depuis, de faire croître leur offre de logements à prix abordable, aux côtés des collectivités locales, et avec le soutien de l'État et des partenaires du logement social.

Organismes de logement social reconnus et agréés par l'État, les Epl immobilières interviennent également sur tout le spectre du logement offrant ainsi une gamme diversifiée et adaptée d'habitats au service d'un parcours résidentiel de qualité. Les Epl immobilières, ce sont aujourd'hui 553 400 logements accueillant 1,35 million de personnes, 18 500 logements mises en chantier par an et employant 11 176 salariés ETP.

Lire aussi

[Les Epl immobilières en chiffres](#)

Par la souplesse de leur objet social et les compétences multiples qu'elles développent, les Epl sont en capacité d'avoir une vision globale de la ville pour favoriser la mixité fonctionnelle et sociale. Maîtrisées par les élus, elles constituent un acteur de référence, stable et moderne au service d'un développement équilibré des territoires.

À travers le dépliant mis à jour, la FedEpl a souhaité souligner les principaux attraits des Epl immobilières pour relever aux côtés des collectivités territoriales les enjeux à venir sur les territoires.

Téléchargez [Sem immobilières, vrai ou faux ?](#)